

Sujet : [INTERNET] Signature éoliens

De : "Boyadjian Gohar" <Gohar.Boyadjian@ac-poitiers.fr>

Date : 04/10/2023 13:58

Pour : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Bonjour

je suis Gohar BOYADJIAN, j'habite à Aigre 16140.

Je vote pour les éoliens de Marcillac-Lanville. L'éolien est une énergie décarbonée, pour limiter le réchauffement climatique il faut en développer massivement et accepter le projet de Marcillac-Lanville. Ne pas accepter l'éolien c'est renier le droit aux générations à venir de vivre dans un monde vivable.

Cordialement

Gohar BOYADJIAN

Sujet : [INTERNET] Signature éoliens

De : gohar b. <djianidjian@hotmail.fr>

Date : 04/10/2023 14:07

Pour : "pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr" <pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr>

Bonjour

Je suis Araxi BOYADJIAN, j'habite à Saintes 17100.

Je vote pour les éoliens de Marcillac-Lanville. L'éolien est une énergie décarbonée, pour limiter le réchauffement climatique il faut en développer massivement et accepter le projet de Marcillac-Lanville. Ne pas accepter l'éolien c'est renier le droit aux générations à venir de vivre dans un monde vivable.

Cordialement

Araxi BOYADJIAN

Envoyé à partir de [Outlook pour iOS](#)

Sujet : [INTERNET] Oui aux éoliens

De : Alissa B. <alissa.b@hotmail.fr>

Date : 04/10/2023 15:08

Pour : "pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr" <pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr>

Bonjour

je suis Alisa Boyadjian , j'habite à aigre 17140 lagord, J'ai un projet professionnel sur la commune d aigre pour 2024.

Je vote pour les éoliens de Marcillac-Lanville. L'éolien est une énergie décarbonée, pour limiter le réchauffement climatique il faut en développer massivement et accepter le projet de Marcillac-Lanville. Ne pas accepter l'éolien c'est renier le droit aux générations à venir de vivre dans un monde viable.

Cordialement

Alisa BOYADJIAN

— Pièces jointes : —

Arguments pour soutenir le projet éolien de Marcillac.docx

30 octets

Arguments pour soutenir le projet éolien de Marcillac-Lanville :

- Le parc éolien de Marcillac-Lanville va produire une énergie décarbonée indispensable à développer pour permettre la réussite de la décarbonation de la mobilité et du transport. Ces deux derniers passeront par l'électricité directement ou indirectement via l'hydrogène.
- Avec 5 éoliennes le parc éolien de Marcillac-Lanville va produire 3 fois plus d'énergies que le parc éolien de Xambes-Vervant qui comporte 6 éoliennes. Il faut ce type de machines plus puissantes pour aller plus vite dans la transition.
- Même si on prolonge les réacteurs nucléaires à fission au maximum, il faut plus de 15ans pour sortir un EPR et seulement 6 sont prévus (max 14 mais non financé à ce jour). Les renouvelables dont l'éolien terrestre sont les seuls à permettre le déploiement d'énergie décarbonée massivement et rapidement. La fusion c'est pour la fin du siècle, d'ici là ce sera les renouvelables.
- Le parc éolien de Marcillac-Lanville a fait l'objet d'une étude environnementale rigoureuse et ne va couper aucun arbre ni impacté de zones humides. De nombreuses mesures sont prévues pour s'assurer de limiter au maximum les impacts. L'impact 0 n'existe pas, mais le projet éolien s'assure d'en être le plus proche.
- L'abbatiale de Lanville est un monument important localement, mais ce n'est pas le projet éolien qui viendra remettre en question son existence. Il est là depuis plusieurs siècles et le sera encore dans plusieurs siècles si collectivement nous l'entretiens. Ce n'est pas le paysage qui le fera disparaître, mais nous si nous le laissons tomber en ruine.
- Depuis le prieuré, à 2km et derrière la colline, les photomontages le montrent, le parc éolien sera très peu visible. L'étude a été bien faite et permet de concilier patrimoine et transition énergétique. Si l'on refuse tous les projets pour des raisons de légère vue paysagère, alors nous n'arriverons pas à faire la transition énergétique et nos petits enfants devront se satisfaire de vieille pierre sous une chaleur de plomb.
- Je vis sur le territoire et j'ai vu apparaître les projets éoliens. Oui c'est surprenant au départ mais très vite on les oublie. C'est comme la LGV finalement on ne sait déjà plus trop comment c'était avant. Les jeunes enfants n'y prêtent déjà plus attention, au contraire ils savent que c'est pour leur préserver un monde supportable que les éoliennes sont là.
- La Charente est un département doté de multiples richesses. L'éolien et le soleil en sont deux nouvelles qui vont permettre de maintenir des services et de l'attraction sur notre territoire pour y vivre au quotidien. Ne devenons pas un musée à ciel ouvert où seuls les touristes se baladent d'un gîte à l'autre mais dans lequel il n'y a plus de vie faute de ressources économiques pour y vivre.
- Les moulins à vent étaient installés autrefois sur les collines et servaient l'intérêt général. L'éolien c'est la même chose, cela produit de l'électricité dans l'intérêt général d'aujourd'hui et pour les prochaines générations. Si on n'écoute que les égoïsmes « pas en face de chez moi » alors on ne vit plus dans une société où l'intérêt général prévaut. Nos enfants ne nous remercieront pas de leur laisser un musée avec un été de 10 mois et des pointes à 50 degrés.
- La perfection n'existe pas. Pourtant à écouter les opposants il y a toujours mieux ou une solution miracle qui va arriver. Aujourd'hui, sur ce territoire il n'y a pas mieux disponible tout de suite que l'éolien. L'hydraulique ? déjà deux centrales à Villognon et La Chapelle (beaucoup moins puissantes), pas possible d'en ajouter. Le solaire ? en moyenne une toiture solaire chez un particulier c'est 3kW, il en faut donc 9333 pour avoir la même puissance (mais moins d'énergie !). Sachant qu'il faut un toit au sud, et qu'on ne peut pas forcer les gens à s'équiper, c'est illusoire de croire que ça se fera plus rapidement. (et ce sera plus cher !). Et les toitures publiques ou industrielles me direz-vous ? très peu probable que ces grandes

surfaces aient été conçues pour supporter un poids supplémentaire aussi important que des centaines de panneaux. Donc long, et techniquement complexe et cher. (et les architectes des bâtiments de France ne seront pas très partant...). La méthanisation ? celle de La Chapelle a déjà du mal à tourner, et ça produit du gaz qui au mieux représente quelque kw. La géothermie ? je ne connais personne dans le coin à l'avoir fait, alors c'est bien beau mais faut être réaliste. L'éolien est le plus performant sur Marcillac-Lanville pour produire de l'énergie renouvelable indispensable à nos modes de vies.

- Durant le développement du projet il y a eu de nombreux bulletins d'informations, des permanences publiques et une concertation préalable au dépôt de sorte que les riverains pouvaient connaître le projet et s'informer ou râler avant que celui-ci soit terminée. Ça a été peu le cas vu les comptes rendu disponible sur le site du projet. Râler trop tard mais sans chercher un compromis éventuel ça n'a aucun intérêt. Vivre en société c'est accepté la discussion et le compromis et pas la loi de celui qui crie le plus fort. J'ai appris pour la fourche lors de la permanence en décembre. C'est une honte en démocratie. Refuser ce projet reviendrait à cautionner la violence et l'intimidation.
- Dans le cadre du projet j'ai lu dans le dossier qu'une mesure de plantation d'arbres est prévu pour masquer le projet chez tous les riverains qui en demanderont. Donc ce projet va être globalement bénéfique : aucun arbre coupé et potentiellement des dizaines plantés tout autour du site chez des riverains qui les préserveront pendant des dizaines d'années.
- Le prieuré de Lanville mériterait que l'on prenne soin de lui en le rénovant ou en aménageant mieux son parvis plutôt que de râler sur les projets autour en ne faisant rien pour lui. Le projet prévoit une belle enveloppe pour aménager le parvis, c'est une bonne nouvelle pour le prieuré !
- La distance aux habitations me semble très raisonnable. Moins de 10 maisons sont à moins de 1000m, et seulement 4 à moins de 800m. Les éoliennes ne s'entendront que très rarement à cette distance, c'est une bonne chose que les éoliennes soient aussi éloignées (plus que les 500m de la loi).
- Grâce au projet éolien de nombreuses informations sur la biodiversité locale ont été recueillies. Mieux connaître son territoire est indispensable pour mieux le protéger. Grâce au projet, et aux mesures en faveur de la biodiversité je sais que les espèces présentes sur le site seront encore là demain.
- Le projet éolien devra refaire certains chemins. Ils seront ainsi dans un meilleur état, et la commune pourra entretenir les autres avec les retombées, pour faciliter les balades sur la colline. Les éoliennes n'empêcheront pas de découvrir la nature sur la colline.
- Que l'on trouve beau ou moche l'objet éolien, cela a peu d'intérêt. Chacun son point de vue. Ce qui est certain cependant, scientifiquement prouvé, c'est que le réchauffement climatique est une réalité. L'Homme en est responsable. Il nous faut massivement et rapidement décarboner nos modes de vie pour limiter le réchauffement planétaire. Chaque tonne de CO2 compte. Donc chaque MW renouvelable ou bas carbone compte. On ne peut pas se passer du projet éolien de Marcillac-Lanville. Si on ne voulait pas d'éolienne ici, il ne fallait pas cramer autant de pétrole depuis la seconde guerre mondiale ! Nous n'avons pas le choix, qu'on le veuille ou non.
- L'éolien est une source de production d'énergie réversible. Si on trouve mieux (sans impact et invisible) on pourra facilement les démanteler, les recycler et retrouver le site à l'identique d'aujourd'hui. C'est la seule industrie qui garantit cela.
- Le dossier l'indique, sur le Rouillacais le site de Marcillac-Lanville est le plus simple pour développer l'éolien. Il ne faut tergiverser, si le projet est refusé, il n'y aura pas d'autres éoliennes dans le Rouillacais.

- Il n'y a pas de saturation ou d'encerclement autour de Marcillac. Il existe que 2 projets à proximité, Xambes et St Fraigne, qui ne sont même pas visible de partout. Quoi qu'il en soit, c'est un mauvais argument, il y a des routes, des antennes et des lignes haute tension partout. L'humain est partout. Il faudrait parler de saturation et d'encerclement pour toutes ces infrastructures sinon ! Cela n'a aucun sens. Devant l'enjeu du réchauffement climatique c'est même ridicule de justifier un refus d'un projet indispensable sous prétexte de voir depuis chez soi l'effort collectif de la transition énergétique à l'œuvre.
- Enumérer le nombre d'éolienne ne change pas la réalité de la nécessité de développer massivement les énergies renouvelables partout sur le territoire là où c'est possible (cf GIEC, RTE). L'éolien est constitutif des paysages de demain comme les lignes haute tension.
- Il n'existe qu'un seul parc éolien en cours de construction dans le Rouillacais, on peut difficilement dire que l'effort a été fait. En Charente il est en outre faux de dire que les énergies renouvelables sont excédentaires : « Bien qu'ayant beaucoup d'éoliennes, le département ne couvre que 16 % de ses besoins énergétiques par des énergies renouvelables. C'est dix points de moins que la Nouvelle-Aquitaine. La région doit déjà faire mieux et la Charente davantage qu'ailleurs. » [Martine Clavel, préfète de Charente 11/09/2023](#). La loi d'accélération des énergies renouvelables de mars 2023 est une incitation supplémentaire à ne pas s'arrêter, le chemin du déploiement des énergies renouvelables est encore long. La Nouvelle-Aquitaine a déployé 1500MW d'éolien en 2023 alors que l'objectif était de 3000MW en 2020 ! Il est temps d'accélérer.
- Comment peut-on imaginer qu'une éolienne à 1000m va avoir un impact sur la santé ? c'est une simple dynamo de vélo en plus gros certes mais sans technologie magique. Si une éolienne a un impact sur la santé (les opposants ne disent jamais par quel moyen d'ailleurs) alors votre frigo aussi ! Toute machine électrique produit un champ magnétique, c'est normal et sans danger depuis 200ans que l'électricité existe.
- La tour Eiffel en son temps a été très largement vilipendée. Heureusement qu'on a réalisé le projet et qu'on l'a utilisé dans l'intérêt général par la suite (armée et radio) sinon un des symboles de notre pays n'existerait pas ! (idem pour la pyramide du Louvre...)
- Avec la fiscalité que va toucher la commune celle-ci pourra faire des projets à destination de toute la population. Le village restera attractif !
- L'éolien est une énergie décarbonée, pour limiter le réchauffement climatique il faut en développer massivement. Il faut donc accepter le projet de Marcillac-Lanville.
- Les générations aujourd'hui au pouvoir seront probablement tous sous terre au frais en 2050 quand il fera plus chaud sur terre. Ne pas accepter l'éolien c'est renier le droit aux générations à venir de vivre dans un monde viable.
- Les opposants avec des fourches à l'éolien ne proposent aucune solution alternative. Refuser le projet de Marcillac c'est accepter l'intimidation et l'immobilisme. L'unanimité sur un projet quelconque n'existe pas. Notre responsabilité de citoyen c'est d'écouter chacun mais de préférer toujours l'intérêt général.
- Quand quelques personnes s'opposent juste pour ne pas voir d'éolienne de chez soi, ou parce qu'elles trouvent ça moche alors on est loin de l'intérêt général. On ne doit pas refuser ce projet pour ces raisons individualistes.
- Les élus locaux doivent appliquer les décisions de l'Assemblée nationale et doivent soutenir la transition énergétique sur leur territoire. Nous ne vivons pas dans une démocratie à la carte.

Sujet : [INTERNET] Avis favorable pour le projet d'éoliennes

De : <c.bris@cbs-avocats.fr>

Date : 04/10/2023 15:14

Pour : <pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr>

Copie à : ""Jean Christophe bris"" <bris.jeanchristophe@gmail.com>

Monsieur,

Je vous envoie la présente afin d'appuyer favorablement le projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Marcillac-Lanville.

Je pense que l'implantation d'éoliennes est le seul moyen à court terme de répondre à notre besoin en énergie. Seule l'énergie renouvelable permettra de répondre à nos besoins actuels.

Par ailleurs, je note que de manière générale, ce projet a fait l'objet d'une étude environnementale précise démontrant que le respect du paysage, des habitations était une priorité.

Afin de concilier, le besoin de la France en productivité d'énergie électrique, et le respect de l'environnement, il m'apparaît que le parc éolien est la seule manière de remplir au mieux ces objectifs.

Je souhaite donc que ce projet aboutisse afin que l'intérêt général puisse être respecté par priorité.

Bien à vous,

Caroline BRIS

Sujet : [INTERNET] avis défavorable projet éolien de Marcillac Lanville

De : Nicolas de Lafond <nicolas.gervaisdelafond@gmail.com>

Date : 04/10/2023 17:34

Pour : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Habitant et conseiller municipal de la commune de Valence en Charente, je vous transmets mon avis DÉFAVORABLE au projet éolien de Marcillac-Lanville.

Je vous transmets en PJ, une lettre détaillant les arguments paysagers qui motivent mon avis défavorable.

Bien cordialement,

Nicolas Gervais de Lafond

— Pièces jointes : —

avis Nicolas GdL - EP éoliennes Marcillac Lanville.pdf

30 octets

Nicolas Gervais de Lafond
La Grande Métairie
16460 Valence

Valence, le 4 octobre 2023

Objet : enquête publique sur le projet éolien de Marcillac-Lanville (Charente)

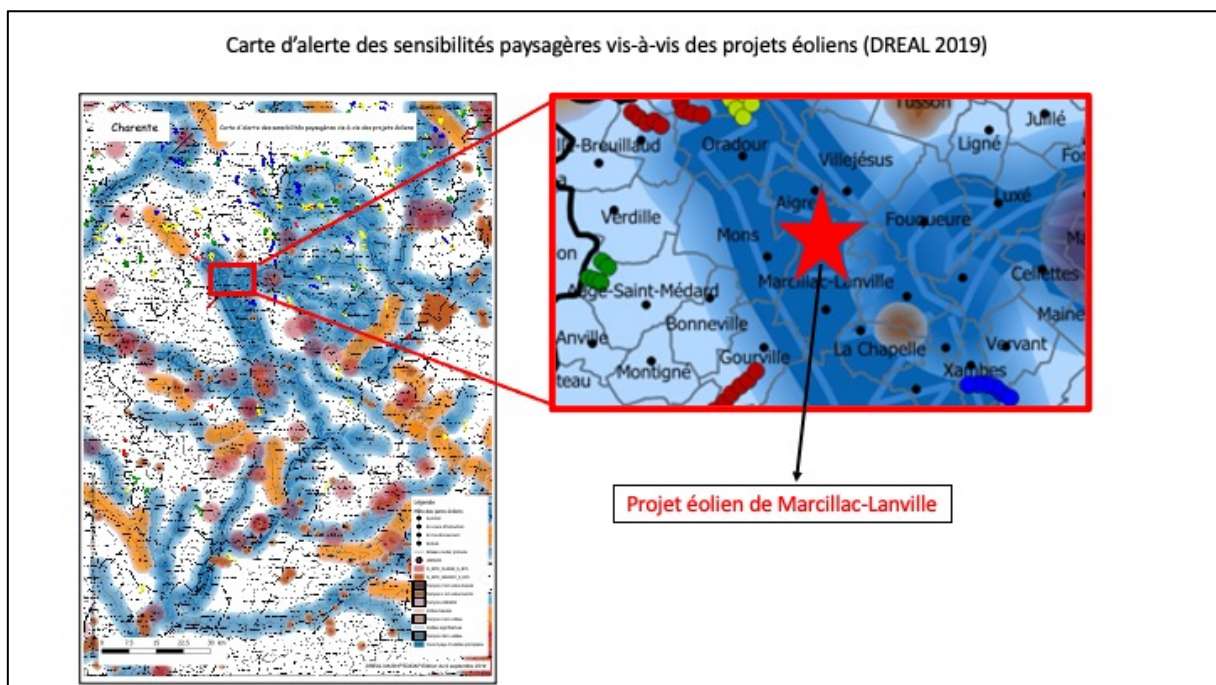
Monsieur le commissaire enquêteur,

Habitant et conseiller municipal de la commune de Valence en Charente, je vous transmets mon **avis DÉFAVORABLE** au projet éolien de Marcillac-Lanville.

En effet, ces 5 nouvelles éoliennes auront un impact visuel très fort pour plusieurs décennies sur les paysages et le cadre vie des habitants des communes voisines mais également sur les habitants de l'ensemble des communes du nord de la Charente.

Ce projet éolien aurait notamment un impact visuel très fort et négatif sur des paysages à l'intérêt particulier reconnus : la vallée de la Charente. L'intérêt paysager de la vallée de la Charente est confirmé dans la carte réalisée par la DREAL en 2019 précisant les zones sensibles à l'éolien.

On constate que le projet éolien de Marcillac-Lanville se situe au cœur de la zone de sensibilité particulière à l'éolien définie par la DREAL.



La vallée de la Charente est au cœur de l'entité paysagère du Val d'Angoumois, une des vallées identifiées comme « vallées principales ».

Sur le site internet présentant l'Atlas des paysages du Poitou-Charentes de 2012, une fiche détaillée (fiche numéro 700) présente les caractéristiques de ces « vallées principales » et leur valeur paysagère spécifique.

Région Charente Charente-maritime Deux-sèvres Vienne

Choisissez un Ensemble --- --- pour choisir le Paysage --- ok

Présentation Atlas régional des Paysages Galerie photos Méthodologie Recherche

700 - Vallées principales

Méthode d'inventaire et d'identification des paysages

Les paysages de vallées

Un point de vue, un dégageant : l'île Jourdain propose un des plus beaux panoramas de la région, grâce au relief de la vallée.

Les crues du fleuve font naître des éphémères, transformant le fond de vallée en une ample nappe d'eau, dont seule émergent les haies bocagères et les peupliers.

Toutes les vallées - petites ou grandes - de Poitou-Charentes, rentrent naturellement dans cette rubrique. La multiplicité des actions locales entreprises autour de vallées d'importance moindre que celles mentionnées ici montre combien ce type de paysages est particulièrement riche et diversifié dans la région.

La lecture paysagère d'une vallée ne fait pas appel aux mêmes schémas que ceux qui s'appliquent aux autres types de paysages (plaines, bocages...). Les clichés sont plus forts, plus nombreux, de même que, pour la région elle-même, les représentations plastiques et picturales. Elles sont aussi plus habitées et plus fréquentées que les autres secteurs, si ce n'est la côte. En Poitou-Charentes, elles présentent de très remarquables spécificités : vallées creusées dans le granit au sein des plaines calcaires, vallées à falaises portant des châteaux forts et presque toutes les villes, ou encore larges vallées inondées l'hiver et qui font remonter la mer jusque très loin dans les terres... Elles justifient pleinement cette identification spécifique... En particulier parce qu'elles ne sont pas encore suffisamment traitées comme les paysages remarquables dont elles présentent le potentiel.

Elles représentent environ 11% du territoire régional.

Sont principalement abordées ici les vallées (et leurs affluents) suivantes :

Sur la première page de la fiche numéro 700 présentant les « vallées principales » on peut lire que ces vallées « justifient pleinement cette identification spécifique... En particulier parce qu'elles ne sont pas encore suffisamment traitées comme les **paysages remarquables** dont elles présentent le potentiel ».

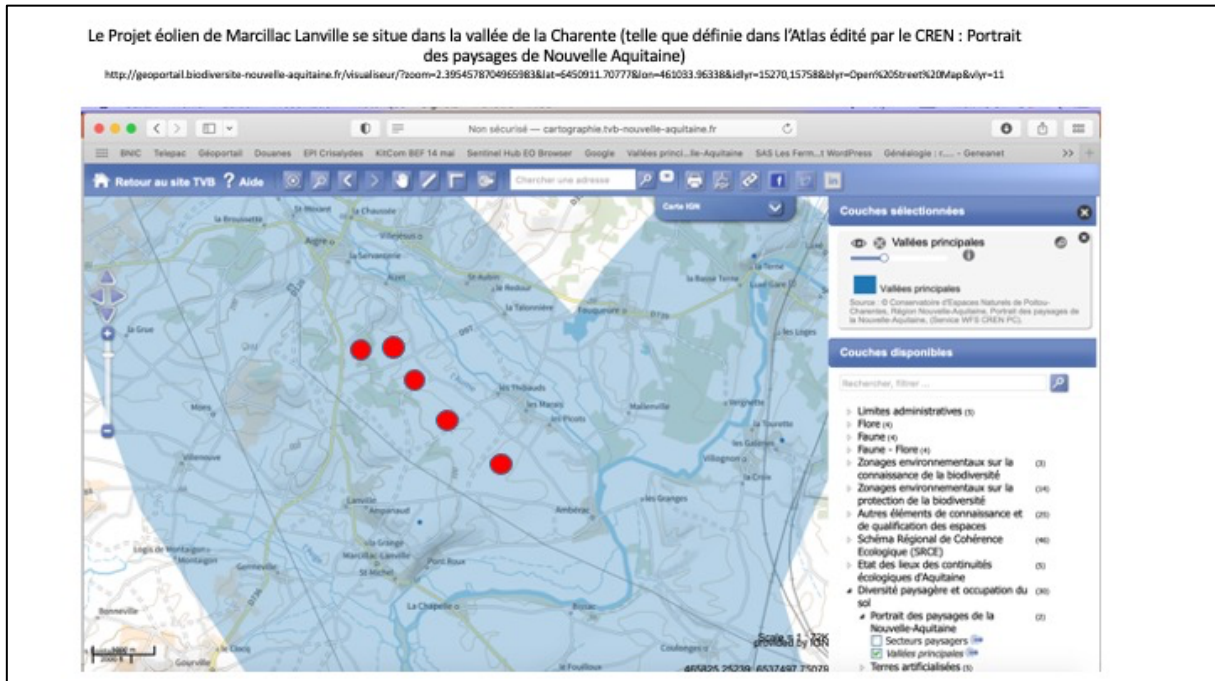
Au paragraphe II – 2 « Le diagnostic paysager » de cette fiche 700 « vallées principales » on lit également :

« A - ATOUTS ET FAIBLESSES

Les qualités pittoresques des vallées et l'importance des populations qui les fréquentent (habitants et visiteurs) leur donnent un degré supérieur de valeur paysagère...

En particulier, elles seules permettent d'envisager les territoires comme des tableaux, présentant un étagement d'éléments vers le ciel : il n'y a pas d'horizon de montagne dans la région, mais il peut y avoir des coteaux qui se découpent sur le ciel. Elles sont aussi les lieux de vie les plus peuplés. Le potentiel est énorme, mais reste souvent encore latent. Les vallées détiennent des trésors, encore à découvrir, par l'accessibilité et la lisibilité. »

Les 5 éoliennes du projet de Marcillac-Lanville sont situées dans la vallée de la Charente. Si elles étaient construites, ces 5 éoliennes de 200m de haut auraient un impact très négatif sur cette entité paysagère remarquable.



Bien cordialement,

Nicolas Gervais de Lafond

Sujet : [INTERNET] Signature pour les éoliennes

De : Bris Pauline <bris.pauline@yahoo.fr>

Date : 04/10/2023 18:14

Pour : "pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr" <pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr>

Bonjour

je suis Pauline BRIS, j'habite à Aigre 16140.

Je vote pour les éoliens de Marcillac-Lanville. L'éolien est une énergie décarbonée, pour limiter le réchauffement climatique il faut en développer massivement et accepter le projet de Marcillac-Lanville. Ne pas accepter l'éolien c'est renier le droit aux générations à venir de vivre dans un monde viable.

Cordialement

Pauline BRIS

Sujet : [INTERNET] Contribution Enquête Publique Marcillac-Lanville

De : Guido Hulsens <guido.hulsens@gmail.com>

Date : 04/10/2023 20:01

Pour : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Contribution à l'Enquête Publique de Marcillac-Lanville (16140)

Le 3 octobre 2023

Mme ou M l'Enquêteur,

Projet éolien de la société Abowind dédié à Marcillac-Lanville.

Le savoir-faire de cette entreprise - fort de son expérience de 25 ans et de ses 85 employés - m'inspire une confiance totale. Je me souviens d'un dépliant de 2017, comportant un photomontage vantant les mérites du projet de Vouharte, dans lequel on pouvait **ne pas** voir une éolienne à droite de l'église romane, puisque la photo était prise de 200 m et l'éolienne cachée presque totalement par un arbuste - l'unique exemplaire - qui se trouvait au fond de ce terrain de 3 ha. Les seules êtres vivants ayant une vue directe sur l'éolienne étaient un pony et un cheval à la retraite. Deux autres images montraient des éoliennes à peine visibles, très loin, dans un fond brumeux, digne des tableaux impressionnistes. Abowind a non seulement du savoir-faire, mais également du style !

Voici mes arguments :

Dix raisons pourquoi il faut installer des éoliennes à Marcillac (16140)

1. Une série d'éoliennes près d'un bourg augmente l'attractivité touristique.
2. Les églises et cloîtres romanes seront égayés par le ballet joyeux des éoliennes, ce qui évite de repeindre ces vieilleries dans des couleurs un peu plus flashy. Surtout quand ces appareils peints en blanc sont érigés sur des buttes de 60 m de haut, ce qui augmente encore leur attractivité (200 m + 60 m ...).
3. Une éolienne de 200 m de haut, à 800 m d'une maison, ne fait pas de bruit, juste un petit ronronnement qui rythme agréablement la nuit des habitants, surtout en été quand les fenêtres sont ouvertes.
4. Une éolienne de 200 m de haut, avec des pales 2 fois plus importantes et produisant 2,5 fois plus qu'une éolienne de 120 m de haut (comme à Xambes, où le bruit est insupportable à un point que certains habitants sont obligés d'installer des doubles vitrages pour pouvoir regarder la télé), une éolienne de 200 m de haut donc ne fait pas de bruit.
5. Les sociétés qui font des études de bruit **certifiées**, en installant judicieusement leurs micros dans des endroits bien choisis, ne sont pas rémunérées par les promoteurs, mais par des bienfaiteurs anonymes. Elles peuvent donc de temps en temps émettre un avis négatif pour bloquer un projet, ce qu'on voit souvent.
6. Il est très facile d'injecter le courant électrique produit par les éoliennes dans le réseau, surtout quand il y a beaucoup de vent. Mais au pire il faudra le stocker, ce qui ne pose pas de problème majeur.

7. Les terrains entre 500 m et 1500 m autour d'une éolienne prennent une plus-value de 25 à 45 % parce qu'ils sont convoités par les écologistes qui fuient les villes.
8. Les promoteurs de parcs éoliens se sont transformés en Associations Sans But Lucratif qui versent leurs bénéfices aux organismes de défense de la nature.
9. Les représentants des constructeurs veulent absolument nouer un dialogue avec les habitants sur l'acceptabilité des parcs. Leurs dernières propositions pour rassurer les riverains : des éoliennes sans pales, ou des pales sans mâts.
10. Les fientes des oiseaux deviennent une plaie. Actuellement on ne peut plus sortir sans un parapluie, de préférence blanc. Les éoliennes vont permettre d'endiguer la prolifération de ces volatiles.

Rassurez-vous : ces affirmations comportent 10 erreurs, qui seront dévoilées après la finalisation du projet. Si jamais il se finalise. Il n'y a rien à gagner, juste beaucoup à perdre.

À tout considérer, finalement j'émet un avis négatif.

Guido Hulsens, 16330 Coulonges

guido.hulsens@gmail.com

Guido Hulsens
5, route de Vouharte
F-16330 Coulonges
website : www.guidohulsens.com

06 43 76 63 24
00 33 643 76 63 24